

Foxie et les jeux de piste numériques

Créée en 2018, l'application française Foxie propose des jeux de piste et des balades ludiques sur smartphone. Elle permet à ses utilisateurs - petits ou grands - de partir à l'aventure pour découvrir le monde et résoudre des enquêtes.



Foxie propose de créer ses propres parcours. / FOXIE

L'application est gratuite et disponible sur iOS et Android. Une fois téléchargée, il suffit de choisir sa ville ou rechercher un lieu. Par exemple, en tapant « Pays rhénan », deux jeux gratuits apparaissent. Il suffit d'en sélectionner un et de se rendre sur le point de départ indiqué pour commencer. Certains jeux peuvent être payants. Il est possible de les acheter directement sur l'appli ou même scanner un coupon, préalablement acheté sur le site Internet de Foxie ou auprès du réseau de partenaires. La majorité des parcours sont disponibles en mode hors-ligne : il est possible d'y jouer sans avoir de

connexion Internet. Il suffit de télécharger l'itinéraire avant de partir à l'aventure.

CRÉER SON PROPRE PARCOURS

Foxie dispose d'un studio de création numérique payant permettant aux créateurs - en herbe ou confirmés - de créer leurs propres parcours. Il est possible d'y intégrer plusieurs fonctionnalités comme des simples questions/réponses, des contenus photos ou vidéos, la reconnaissance d'images, des comptes à rebours et même une ambiance sonore spécifique. La plateforme ne nécessite pas de compétences techniques particulières. L'équipe de Foxie se tient disponible pour conseiller et réaliser des tests de fonction. Dans la volonté de développer le tourisme expérientiel, l'Office de tourisme du Pays rhénan a créé ses propres jeux de piste. Dans l'aventure, les utilisateurs suivront Eva, l'aventurière du Pays rhénan, le personnage fil rouge. Deux parcours peuvent être réalisés dans les environs: *Eva et la carte de Vauban*, situé à Fort Louis, et *Eva et le poisson merveilleux*, au barrage de Gambshelm. Chaque jeu dure près d'une heure. ■

www.foxieapp.net

Léo Doré